

Réf: Dossier 469449

Avis de constitution

SOCIETE « KNK CONSTRUCTION METALLIQUE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI NON LOIN DE LA
PHARMACIE SOLEIL, Lot 1884, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025 , et enregistrés au le 05/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « KNK CONSTRUCTION METALLIQUE »

Objet : FERRONERIE (PORTE), PANNEAUX
PUBLICITAIRES, ENSEIGNE LUMINEUSE, MENUISERIE
ALUMINIUM, MENUISERIE EBENISSE ET DIVERS,

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI NON LOIN DE LA
PHARMACIE SOLEIL, Lot 1884, Ilot 22

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KOUAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13795 du 24/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80481/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

